

Consultation des manuscrits d'examens finaux et des solutionnaires de l'hiver 2017.

Consultation des manuscrits

Vous pouvez consulter vos manuscrits en accédant à l'adresse suivante : http://droit.umontreal.ca/programmes/etudiants-actuels/examens/

Consultation des solutionnaires

Les étudiants qui désirent consulter les solutionnaires d'examens et de travaux doivent s'inscrire à une séance de consultation. Chaque participant *doit* être muni de son ordinateur portable.

Note : cette séance est exclusivement consacrée à la consultation des solutionnaires.

Les consultations sont individuelles. Il est par ailleurs formellement interdit de photographier les solutionnaires ou de les retranscrire. Les étudiants doivent laisser leurs effets personnels à l'avant de la salle. Ils ne doivent conserver que leur carte étudiante et leur ordinateur portable.

La **période d'inscription** pour les consultations d'examens débutera le lundi 5 juin à 9 h et se terminera le lundi 12 juin à 17 h. Après cette période, il ne sera plus possible de s'inscrire ou de changer d'horaire de consultation.

La **période de consultation** des solutionnaires débutera le mercredi 14 juin pour se terminer le jeudi 15 juin 2017.

Horaire des séances de consultation des solutionnaires :

Mercredi 14 juin 2017: de 16 h 00 à 19h00 et de 19h15 à 22h15 (B-4325)

Jeudi 15 juin 2017 : de 16 h 00 à 19h00 (B-4325)

Pour ceux qui n'ont pas accès à un ordinateur portable, les consultations auront lieu au laboratoire informatique de la bibliothèque

(Mercredi 14 juin : de 16 h 30 à 19 h 30)

- Chaque étudiant peut s'inscrire à une seule séance
- Chaque séance de consultation est d'une durée de 3 heures

Pour vous inscrire, veuillez consulter le https://services.droit.umontreal.ca

Assurez-vous d'avoir en main votre code d'utilisateur SIM (P0999999). Une fois l'inscription terminée, un courriel de confirmation vous sera transmis par l'entremise de votre adresse « @umontreal.ca ». Les étudiants qui ne connaissent pas leur code utilisateur SIM peuvent demander l'accès au « Profil DGTIC » pour obtenir cette information. À cette fin, voir le « PortailUdeM ».

Pour toute question, veuillez écrire à <u>info-droit@umontreal.ca</u>. Inscrivez vos **nom, prénom** et **Code SIM** dans votre courriel afin d'en accélérer le traitement.

Demande de révision des notes

Les demandes de révision font désormais l'objet d'un formulaire en ligne. Pour y accéder, consultez le http://droit.umontreal.ca/programmes/etudiants-actuels/examens/

Toutes les demandes doivent être transmises en ligne, au plus tard le 26 juin.

Merci à l'avance de votre collaboration La direction

Mise à jour : 1 juin 2017